

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE435

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 35

Au début de l'alinéa 26, substituer au mot:"pièces", le mot:"documents".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.